

M. William Geib
Progrès et Solidarité pour Nogent
Mme Marie-Anne Montchamp
Nogent, avec Vous !

Nogent le 29 mars 2008

Monsieur Le Maire,

Le degré de maturité d'une démocratie se mesure à la hauteur des responsabilités confiées à l'opposition. La faiblesse de l'opposition représente une menace pour l'équilibre des pouvoirs et l'expression des attentes des citoyens.

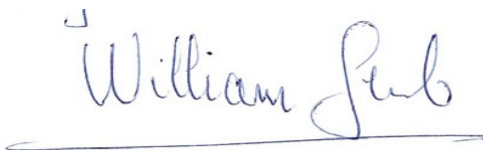
Conscient de ce risque, le Président de la République a insisté sur sa volonté de donner un véritable statut à l'opposition qui devrait prendre forme avec la réforme prochaine des institutions.

Au niveau communal, vous avez également exprimé, à plusieurs reprises, votre volonté d'ouverture en donnant aux groupes d'opposition les moyens d'exercer leur rôle et d'être associés dans un processus constructif et démocratique d'élaboration des décisions municipales.

Le 1^{er} avril, vous soumettrez au conseil municipal des délibérations désignant des représentants dans différentes instances. A l'exception de la Commission Locale d'évaluation des transferts de compétences (CLETC), le nombre de représentants du conseil municipal dans chacune de ces instances varient entre 4 et 9. Quant au mode de désignation, il est selon les cas prévu à la proportionnelle ou à la majorité absolue.

Afin de concrétiser votre volonté d'ouverture, nous vous demandons, pour chacune de ces instances - et indépendamment du mode de désignation - de réserver systématiquement une place à un représentant de chaque groupe d'opposition.

Certains que vous aurez à cœur de traduire dans les faits votre volonté d'ouverture, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.



William GEIB



Marie-Anne MONTCHAMP